

Bordeaux le 19 juillet 2011,

Monsieur le Préfet,

Lors de la Commission Locale de l'Eau du 11 juillet 2011, une information a été donnée sur la pollution au perchlorate d'ammonium détectée dans la galerie de Caupian, puis aux sources de Gamarde, du Thil et à Cantinole.

Lors de cette séance nous avons été informés qu'une réunion avait été tenue le 1<sup>er</sup> juillet dernier, ou des mesures d'urgence avaient été prises pour garantir une contamination ne dépassant pas 4 microgrammes par litre à partir du 5 juillet 2011. L'ensemble de ces dispositions représente l'arrêt d'exploitation de 25% de la ressource en eau compensée par des prélèvements plus importants de l'Eocène.

Ce dossier pose un certain nombre de questions en terme de santé et d'environnement que nous tenons à exprimer :

- Les populations ont-elles été exposées à des risques liés à cette pollution ?
- Pourquoi les contrôles nécessaires n'ont-ils pas été réalisés sur ce site militaire classé ou la manipulation de produits dangereux et toxiques est un fait établi ?
- quelles sont les conséquences sur le milieu naturel ? il y a-t-il d'autres pollutions des sols ailleurs provenant de ce site avec d'autres produits dangereux ?
- Avez-vous l'intention d'informer la population sur cette pollution et de faire des recommandations, notamment pour les nourrissons ?

Face à ces interrogations, nous demandons qu'une expertise environnementale de la zone et des milieux naturels soit diligentée par les services de l'Etat en lien avec la C.L.E., que des poursuites judiciaires soient engagées à l'encontre des responsables et que vous réalisiez sans délai le contrôle de tous les sites classés dangereux sur la CUB.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de notre haute considération.

**Gérard Chausset**

Président du groupe Europe Ecologie – Les Verts de la CUB  
Adjoint au Maire de Mérignac  
Vice Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux

